



Admission des élèves du CO en 12^e année pour la rentrée 2025

* ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II

CYCLE D'ORIENTATION		Transition				Centre de formation professionnelle (CFP) hors Commerce ¹			Centre de formation professionnelle (CFP) Commerce ¹			Ecole de culture générale (ECG)		Collège de Genève (CdG)	
		Professionnelle		Scolaire		AFP	CFC	MP1 ⁴	AFP	CFC	MP1	12e	13e	12e	
		CFPP	Préparatoire pré-professionnelle (en école)		Préparatoire (ECG)										
			Commerce	Autres CFP											
Littéraire et scientifique (LS)															
	promu														
	non promu														
Langues vivantes et communication (LC)															
	bien promu ²														
	promu														
	non promu														
Communication et technologie (CT)															
	bien promu ²														
	promu														
	non promu														
Classe atelier (AT)															

Conditions :

-  admission conformément aux normes réglementaires
-  admission conditionnée par un concours d'entrée et limitée aux places disponibles

- C₁** moyenne générale, FR, MA ≥ à 5.0
option spécifique préprofessionnelle (OSP)
arts et design : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en arts visuels / **musique** : moyenne annuelle en 10e ≥ à 4.0 en musique
théâtre : pratique théâtrale d'au moins 1 an / **communication-information** : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en allemand et en anglais
santé : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en physique / **travail social** (socio-éducative) : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en géographie et en histoire
pédagogie : FR+MA+AL+AN ≥ à 20.0
- C₂** FR+MA+AL ≥ à 9.0 ou FR+MA+AN ≥ à 9.0
- C₃** bien promu² et moyenne des disciplines principales³ ≥ à 4.5
- C₄** moyenne des disciplines principales³ ≥ à 3.5

Maturités bilingues (LS uniquement)

- Les élèves issus de la section LC ne sont pas admissibles en maturité bilingue au Collège de Genève et au CFP Commerce.

- CdG (français-allemand ou français-anglais) par enseignement : FR, AL ≥ à 4.8 ou FR, AN ≥ à 4.8 en avril (moyenne T1+T2) **et** en juin (annuel).
- CdG (français-allemand ou français-anglais) par séjour : FR, AL ≥ à 4.8 ou FR, AN ≥ à 4.8 en avril (moyenne T1+T2) **et** en juin (annuel).
- MP1 Commerce (français-anglais) par enseignement : FR ≥ à 4.0 et AN ≥ à 4.5 en juin.

Notes :

- ¹Seule la formation à plein temps est considérée ici, les conditions d'admission en formation duale étant déterminées par l'employeur et l'OFPC (au travers d'un contrat d'apprentissage).
- ²Moyenne générale ≥ à 5.0 et une seule moyenne insuffisante (< à 4.0) sauf FR et MA.
- ³FR, MA, AL et discipline liée au profil.
- ⁴Pour entrer en MP1, l'élève doit avoir réussi le concours d'entrée en CFC.

Conditions de domicile :

Seuls les élèves issus du CO (11e) qui remplissent les conditions de domicile de l'Art.3 du RAES II, C 1 10.33, ont accès à l'enseignement secondaire II.

Abréviations :

- AFP Attestation fédérale de formation professionnelle
- CFC Certificat fédéral de capacité
- CFP Centre de formation professionnelle
- CFPP Centre de la formation pré-professionnelle
- MP1 Maturité professionnelle intra-CFC
- T1 / T2 1er / 2e trimestre (CO)